

SYNTHESE 2019

DROIT ECONOMIQUE

La matinée présentera l'actualité de l'année en droit économique (force de vente, réseaux, pratiques restrictives, pratiques anticoncurrentielles).

L'après-midi sera exclusivement consacrée à l'ordonnance du 24 avril 2019 portant refonte du titre IV du livre IV du code de commerce.

Intervenants

Martine BEHAR TOUCHAIS, Professeur à l'Université Paris I

Muriel CHAGNY, Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Nicolas FERRIER, Professeur à l'Université de Montpellier

Jean-Louis FOURGOUX, Avocat associés, Fourgoux et associés

Nicolas GENTY, Avocat associé, EY Société d'Avocats

Joanna GHORAYEB, DGCCRF, sous-direction des affaires juridique et politiques de la concurrence et de la consommation (SD3)

Jacques RAYNARD, Professeur à l'Université de Montpellier, Président de la FNDE

Véronique SELINSKY, Avocat au Barreau de Montpellier

Philippe VANNI, Avocat associé, Fidal

Jean-Michel VERTUT, Avocat au Barreau de Montpellier



Maison de la Chimie
Paris

Mardi 24 septembre 2019
9h - 17h30

Accueil 8h45

PROGRAMME

I - MATINÉE : UN AN DE DROIT ÉCONOMIQUE

Présidence : Jacques Raynard, Professeur à l'Université de Montpellier, Président de la FNDE

9 h-10h15 : Actualisation force de vente et réseau
Nicolas Ferrier, Professeur à l'Université de Montpellier

10h15-11h00 : Actualisation pratiques restrictives
Martine Behar-Touchais, Professeur à l'Université de Paris I

Echange avec la salle / Pause

11h30-12h15 : Actualisation pratiques anticoncurrentielles
Véronique Selinsky, Avocat au barreau de Montpellier

**II - APRÈS-MIDI : LA REFONTE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DE COMMERCE
PAR L'ORDONNANCE DU 24 AVRIL 2019**

Présidence : Nicolas Ferrier, Professeur à l'Université de Montpellier

1°) - Présentation

14h-14h30 : « la transparence dans les relations commerciales »
Muriel Chagny, Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

14h30-15h : « les pratiques commerciales déloyales entre entreprises »
Martine Behar-Touchais, Professeur à l'Université de Paris I

2°) - Réaction

15h-15h30 : Le point de vue de l'administration
Joanna GHORAYEB, DGCCRF, sous-direction des affaires juridique et politiques de la concurrence et de la consommation (SD3)

Echange avec la salle / Pause

16h-17h : Table ronde
Jean-Louis FOURGOUX, Avocat associé, Fourgoux et associés
Nicolas GENTY, Avocat associé, EY Société d'Avocats
Philippe VANNI, Avocat associé, Fidal
Jean-Michel VERTUT, Avocat au Barreau de Montpellier

TARIFS

Inclus la remise d'un dossier et déjeuner sur place

790 € HT + 158 € TVA = 948 € TTC

Adhérents à la Lettre de la Distribution :

735€ HT + 147€ TVA = 882€ TTC

Formation
professionnelle
continue
homologuée par
le CNB

Formation continue validée



**Stage entrant dans le champ
de la formation professionnelle continue
Formation professionnelle continue agréée par le C.N.B.**

1. Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier, courriel ou fax et reçues plus de 5 jours avant le début du stage sont acceptées et ne donneront pas lieu à facturation.

2. Les demandes d'annulation, de report ou les absences reçues moins de 5 jours avant le début du stage entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.

() Souhaite recevoir la brochure sur les stages de formation continue organisés par la FNDE

() Souhaite recevoir gracieusement les trois prochains numéros de la « Lettre de la Distribution »

Inscriptions et renseignements

FNDE - 34 bis rue Vignon - 75009 Paris

Tél : 01.42.66.18.19 - adupont@fnde.asso.fr - www.fnde.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Titre :

Société :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone:

Email :

Adresse facturation (si différent de ci-dessus) :

.....

.....

- participera à la journée du mardi 24 septembre 2019
- adhérent à la Lettre de la Distribution
- ci-joint un chèque, à l'ordre de la FNDE d'un montant de :€
- Règlement à réception de facture